

Article 1 - La livraison

Le portage de repas est assuré par le personnel de Lannion Trégor Communauté en liaison chaude, 7 jours sur 7, y compris les dimanches et jours fériés, entre **10 heures et 13 heures** et les repas préparés par les foyers Logements de PLEUBIAN de LEZARDRIEUX. Les repas seront livrés au domicile.

Article 2 - Conditions d'admission

Le service de portage de repas à domicile s'adresse :

- principalement aux personnes âgées de plus de 60 ans ou handicapées présentant des difficultés temporaires ou permanentes dans l'élaboration et la préparation des repas,
- en priorité domiciliées sur le canton de LEZARDRIEUX, à savoir sur les communes de : KERBORS, LANMODEZ, LEZARDRIEUX, PLEUBIAN, PLEUDANIEL, PLEUMEUR GAUTIER, TREDARZEC

Les demandes sont instruites par la Maison du Développement de Pleudaniel. L'admission définitive sera prononcée par décision Lannion Trégor Communauté.

Article 3 - Conditionnement des repas

Les repas sont présentés dans des malles de transport, contenant :

- *des barquettes jetables pour les composantes froides du repas (entrée, fromage, dessert),*
- *des barquettes en aluminium, plastique jetables, bol isotherme ou bouteille en verre, pour servir les composantes chaudes du repas (potage, plat principal)*

Lannion Trégor Communauté se dégage de toute responsabilité en cas d'accident dû à une mauvaise utilisation des barquettes, des couvercles ou des malles, se dégage aussi de toute responsabilité pour les repas non consommés le jour de la livraison et laissés dans de mauvaises conditions de conservation (Hors réfrigérateur).

Article 4 - Composition des repas

Les repas sont élaborés en respectant au besoin le régime spécifique du bénéficiaire. Toute prise en compte des régimes spécifiques se fera uniquement sur présentation d'un certificat médical.

Le repas du midi se compose de :

- un potage
- une entrée froide
- un plat chaud comprenant : viande ou poisson + accompagnement
- un fromage
- un dessert
- du pain + du beurre.

Article 5 - Commande des repas

Dès la signature de la présente convention, toutes les commandes sont prises en compte par les foyers logements.

Le nombre de repas à commander est à la **semaine, avec un minimum de 4 repas**.

Il est impératif de prévenir les foyers logements ou la Maison du développement de Pleudaniel **48 heures avant**, pour décommander un repas. Dans le cas contraire et hors circonstances exceptionnelles, le repas sera facturé.

Article 6 - Entretien et restitution du matériel

Les malles sont à restituer à l'occasion de la livraison du repas, **le bol isotherme ou la bouteille en verre à la livraison suivante**. Le personnel assurant la livraison des repas sera chargé de vérifier l'état des malles et de l'ensemble de ses composantes.

Tout matériel utilisé devra être maintenu en l'état. Toute détérioration constatée sera facturée au bénéficiaire.

Article 7 - Tarif et facturation

Forfaits par semaine	Tarifs du repas
7 repas par semaine	10.70 € / repas
De 4 à 6 repas par semaine	11.10 € / repas
Nouveaux portages d'urgence pendant 1 mois. Ensuite, tarif selon le forfait choisi.	12.10€ / repas

Ces tarifs seront applicables à partir du 1^{er} janvier 2017.

La facturation des repas sera établie mensuellement par la Communauté de Communes de la Presqu'île à régler directement au Trésor Public.

Le règlement s'effectue par :

- **chèque**, libellé à l'ordre du Centre des Finances Publiques de Lannion, 2 Quai de Viarmes, cs 60775 ,22303 LANNION CEDEX.
- **Prélèvement automatique**

Article 8 - Résiliation

La personne désirant mettre fin au portage de repas doit prévenir la Maison du développement de Pleudaniel, **au moins 7 jours à l'avance** (sauf cas de force majeure).

Renseignements utiles

Contacts	Adresses	Nom du responsable	Numéro de téléphone et mail
CIAS – LTC Pleudaniel	Maison du développement Kérantour 22740 PLEUDANIEL	Gwenaëlle LE LOUET Coordinatrice	02 96 22 10 00 gwenaelle.louet@lannion-tregor.com
FOYERS LOGEMENTS	LEZARDRIEUX : 22, rue 8 Mai 1945 22740 LEZARDRIEUX	Monsieur Yanick ANDRE, Directeur	02 96 20 17 79
FOYERS LOGEMENTS	PLEUBIAN 4, Place Liberté 22610 PLEUBIAN	Madame Carine OZBOLT, Directrice	02 96 22 92 75